



L'ARBRE DES ANCÊTRES



Histoire écrite par Catherine Rhiat

Septembre 2017

A l'origine, Madagascar faisait partie d'un super-continent : le GONDWANA.
Madagascar était alors rattachée à l'Afrique.

En ce temps-là, le Gondwana était peuplé par une multitude d'animaux. Parmi eux, vivaient les ancêtres des lémuriens, des primates qui vivaient en forêt et qui se nourrissaient de fruits, de graines, de feuilles.

Les lémuriens aimaient se retrouver autour de l'arbre des ancêtres, un gigantesque palissandre Dalbergia Monticola qui surplombait les autres arbres.
Ils l'appelaient aussi "l'arbre magique" car selon la légende, il suffisait de faire un vœu pour que celui-ci se réalise.

Certains animaux ont voulu régner sur cette terre. Ils ont chassé les lémuriens.

Les lémuriens ont demandé à l'arbre des ancêtres de les aider.
Leurs appels ont été entendus. Madagascar s'est détachée de l'Afrique et est devenue une île.

Sur cette île, de nombreuses espèces animales et végétales se sont développées, des espèces que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. On dit que ce sont des espèces endémiques.

Ils ont vécu heureux durant des siècles et des siècles. Puis, l'homme est arrivé à Madagascar.
Au début, tout se passait bien, les hommes respectaient la nature. Puis, ils ont brûlé la forêt pour cultiver la terre, pour cuisiner. Ils ont coupé des arbres pour en faire du commerce, d'abord un peu puis de plus en plus.
Depuis, les lémuriens ont vu leur territoire se réduire.

Pour survivre, ils ont eu moins de petits. Mais cela n'a pas suffi. Beaucoup sont menacés par la destruction de la forêt. C'est le cas des sifakas soyeux.

Les lémuriens ont demandé une nouvelle fois à l'arbre des ancêtres de les aider.
Et les ancêtres ont encore entendu leurs appels.

Erik, un jeune scientifique vivant dans un pays lointain, a fait un rêve. Dans ce rêve, un sifaka soyeux lui demandait de se rendre à Madagascar pour les aider.

Erik, bouleversé par cet appel, a décidé de partir à Madagascar.

Il a été émerveillé par cette forêt majestueuse. Il a été émerveillé par ces lémuriens si différents les uns des autres. Tout cela n'existait pas dans son pays.

Il a été attristé de voir d'énormes "trous" dans la forêt et la destruction de grands et vieux arbres plusieurs fois centenaires qui avaient vu défiler la vie de tant d'hommes et de lémuriens.

Erik a été attiré par un arbre qui surplombait la forêt : l'arbre des ancêtres.

À son pied, étaient réunis quelques sifakas soyeux.

Il s'est assis à côté d'eux, a fermé les yeux et il a compris qu'il avait été choisi par les ancêtres pour protéger les lémuriens de Madagascar.

Il savait que, pour que les lémuriens survivent, il fallait protéger leur habitat : la forêt primaire de Madagascar. Il y a urgence !

Depuis ce jour, Erik consacre sa vie à protéger les lémuriens et tout particulièrement les sifakas soyeux proches de l'extinction.

Avec l'aide des habitants, il veille à ce que les lémuriens puissent vivre dans la forêt, leur forêt, près de l'arbre de leurs ancêtres, là où les hommes ont interdiction de couper les arbres, de tuer ou d'emprisonner un lémurien. Cela s'appelle une réserve.

Mais, même dans ces espaces protégés, des hommes n'hésitent pas à y entrer pour couper des arbres, des arbres dont sont friands les habitants des pays lointains ou qui serviront pour la cuisson.

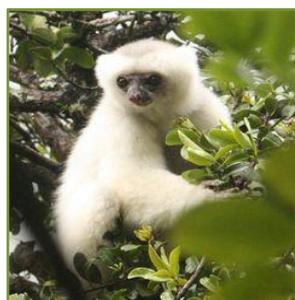
Sans leur forêt, les sifakas soyeux et bien d'autres lémuriens sont voués à disparaître de notre planète.

C'est pourquoi Erik ne cesse d'expliquer aux villageois, aux enfants de Madagascar et du monde entier que les lémuriens sont un des trésors de notre planète et qu'il faut les protéger pour qu'ils ne disparaissent jamais.

Le sifaka soyeux dit : "L'arbre des ancêtres pourra-t-il encore nous sauver ?... Prenez soin de moi !"



Association pour la Sauvegarde des Lémuriens de Madagascar



sifaka soyeux



Erik Patel, primatologue

L'arbre des ancêtres - Texte écrit par Catherine RHIAT

ASLM - Association pour la Sauvegarde des Lémuriens de Madagascar - <https://www.aslm-lemuriens.org>

Septembre 2017

Page 2